

## Commune de SAINT SANTIN

### CONSEIL MUNICIPAL du 5 novembre 2021

Le 5 novembre 2021 à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni sur convocation ordinaire du 26 octobre 2021, sous la présidence de Mme Michèle COUDERC, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Cyntia ANDRIEU, Georges ALEXANDRU, Guy BERGON, Hervé CARRIERE, Jean-Marie CASTANIER, Michèle COUDERC, Marc COUDON, Alexandre GRATACAP, Sébastien IMBERT, Cécile PRONZAC, Marion TABEYSE, Véronique VENZAC.

Absents : Dominique FEYT, ayant donné procuration à Michèle COUDERC et David JOFFRE, ayant donné procuration à Hervé CARRIERE.

Secrétaire de séance : PRONZAC Cécile

Avant d'aborder l'ordre du jour, le conseil municipal approuve le compte-rendu du précédent conseil municipal en date du 10 septembre 2021 à l'unanimité.

#### **Repas des Aînés ;**

Le repas des Aînés est déplacé au samedi 11 décembre à la salle des fêtes de Saint Santin, le Club la Bonne Ambiance ayant un repas prévu le 18 décembre.

Michèle COUDERC explique que ce repas est organisé par le Conseil Municipal. Des devis ont été demandé à deux traiteurs pour le plat principal. L'ensemble du Conseil Municipal choisi comme traiteur le restaurant « Le Marronnier ».

Les élus se retrouveront à 9h30 à la salle des fêtes pour la préparation.

#### **Marché de Noël ;**

Il a été fixé au dimanche 5 Décembre à Saint Santin. A l'heure actuelle une trentaine d'exposants sont inscrits. Huit chapiteaux seront montés sur le parking de la salle des fêtes de Saint Santin : ceux de la commune, d'autres empruntés (Comité des Fêtes de Livinhac le haut) et d'autres loués (Communautés de Communes de Maurs). Ainsi les exposants pourront être installés dans la salle des fêtes et sous les chapiteaux, afin de respecter les distances induites par la crise sanitaire encore en vigueur. Un espace restauration sera aussi prévu sous les chapiteaux.

Au niveau des animations, le comité des fêtes de Saint Santin tiendra une buvette dans la salle des fêtes en fin de journée avec la traditionnelle soupe aux fromages. Ils font également venir des mascottes qui déambuleront sur le marché. Le Père Noël sera aussi présent. Le Club la Bonne Ambiance proposera la vente de crêpes et l'association de Valorisation du Patrimoine la vente de sapins. Le Café le Saint Santin tiendra une buvette à l'extérieur pour l'heure du repas.

De plus le centre équestre de Cransac sera présent avec des balades à poney pour les enfants et 2 structures gonflables seront installées sur le parking.

Pour ce qui est du budget, des sponsors ont été trouvé afin de financer ces animations. Les dépenses et les recettes se répartissent comme suit :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes Sponsors</b>	
Location Chapiteaux	310,00 €	Groupama	500,00 €
Structures gonflables	400,00 €	Rouquette TP	500,00 €
Balades à poney	170,00 €	MSL Bâtiment	300,00 €
Divers	490,00 €	SARL Gratacap	70,00 €
<b>Total</b>	<b>1 370,00 €</b>		<b>1 370,00 €</b>

L'intégralité des frais inhérents au marché sont couverts par les sponsors.

Une tombola est aussi organisée, les exposants offrent chacun un lot et l'Office de Tourisme de Decazeville offre 2 bons d'entrée à Terra Olt et 2 croisières sur le Bateau l'Olt. Intermarché à Flagnac donne des jouets pour la tombola des enfants des écoles du Regroupement Saint Santin/Saint Parthem.

L'ensemble des élus et des bénévoles se retrouveront le samedi 4 décembre à 14h pour le montage des chapiteaux et la préparation.

### **Chemin rural de Saint-Julien de Piganiol :**

Suite aux réunions qui ont eu lieu avec la commune de Saint Santin de Maurs, il a été décidé d'aménager le chemin rural qui passe derrière la salle des fêtes de Saint Julien de Piganiol afin que les engins agricoles ne passent pas dans le centre bourg rénové. Ce chemin étant limitrophe au deux communes les travaux seront réalisés en partenariat et les frais répartis en deux. Un bornage sera nécessaire afin de régulariser une portion du chemin cédé par Monsieur MOLENAT, propriétaire du terrain en question.

Des devis ont été demandé afin de réaliser l'empierrement et l'élargissement du chemin. L'entreprise Blat propose un devis à 16 664 € HT et l'entreprise Laborie à 9 0378 € HT.

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise Laborie dans l'attente de la décision de la commune de Saint Santin de Maurs.

### **Aire de jeux stade AveyCan :**

L'aire de jeux du stade AveyCan va être clôturée afin de la sécuriser. Une mutualisation a été validée par les deux Conseils Municipaux de l'Aveyron et du Cantal et les agents des deux communes réaliseront les travaux. Les frais de fournitures seront partagés en deux pour une valeur d'environ 1 000 € pour chaque partie.

En aparté à ces deux points de l'ordre du jour, Madame Michèle COUDERC informe le Conseil Municipal que les arbres de la place de Saint Santin ont été taillé en commun avec le Cantal. Les agents de l'Aveyron et du Cantal ont travaillé ensemble pour la taille.

### **Décision modificative Budget Principal ;**

Madame Michèle COUDERC indique au Conseil Municipal que des dépenses et des recettes imprévues sont à ajouter au budget principal de la Commune. En effet des frais relatifs aux cotisations URSAFF, aux réparations du camion de la Commune, à des interventions sur les bâtiments municipaux .... non budgétisés sont à prévoir pour 2021. Les recettes seront augmentées dans les mêmes proportions en étant prélevés sur d'autres chapitres du budget.

### **Voirie :**

Les travaux de voirie ont été effectué par l'entreprise Rouquette pour un montant de 98 911 € TTC comme prévu au devis, incluant le cimetière. Le passage de l'épaveuse est en cours.

### **Commémoration 11 novembre ;**

La commémoration du 11 novembre aura lieu à 11h au monument aux morts de Saint Santin et à 11h30 à celui de Saint Julien de Piganiol.

### **Distribution sacs poubelle ;**

Elle aura lieu le vendredi 21 janvier 2022 de 14h00 à 17h00 et le samedi 22 janvier 2022 de 9h00 à 12h00. Les permanences seront assurées le vendredi par Marc COUDON et Jean Marie CASTANIER et le samedi par Dominique FEYT et Michèle COUDERC.

### **Vœux aux habitants 2022 ;**

La cérémonie des vœux aura lieu le Dimanche 9 janvier 2022 à 11h00 à la salle des fêtes de Saint Santin. Les invitations seront distribuées courant décembre.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Visite de Monsieur le Sous-Préfet : Michèle COUDERC informe les élus que le Sous-Préfet de Villefranche de Rouergue, Monsieur Guillaume RAYMOND, est venu en visite sur la Commune le 28 octobre dernier. Il a visité la Maison France Services et une présentation de la Commune lui a été faite.

Grange de Rauly : ce bâtiment de la Commune avait été endommagé par un véhicule au printemps. Suite à une déclaration de sinistre auprès Goupama, l'assureur prendra à sa charge une partie des réparations. Ces travaux sont en cours.

Bulletin Municipal : la maquette du Bulletin Municipal a été transmise à l'imprimeur. Il devrait être prêt pour le 17 décembre.

Adressage : Michèle COUDERC indique que le travail des élus avance et qu'il sera bientôt achevé. Ensuite le SMICA, à qui la commune a confié le suivi, validera les plans avant commande des nouveaux panneaux de noms et de numéros.

Ancienne grange DOUBLET : Cette grange, située dans le bourg de Saint Julien de Piganiol, a été vendue. Les nouveaux propriétaires vont être contacté par la Mairie car des tuiles du toit et des pierres du mur tombent sur la Rue du Couvent. Il leur sera demandé de sécuriser le bâtiment au vu de la dangerosité pour les piétons et les véhicules.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h10